



Monsieur le Directeur Général, La Commission indépendante contre la corruption et la discrimination vous présente ses compliments citoyens, et vous exprime ses vives préoccupations à la lumière des bruits de dysfonctionnements et d'imperfections dorénavant ouverts, qui minent votre établissement. La Commission est particulièrement choquée et consternée, par l'étalage des incongruités s'apparentant à un pouvoir absolu et incontrôlé, dont vous semblez incarner la manifestation concrète jusqu'à l'outrance.

La Commission rappelle instamment, et avec le plus solennel des engagements, vos responsabilités dans un contexte national maintenant dominé par des accusations éloquentes et non démenties de discrimination, de marginalisation et de sectarisme dans la répartition des hautes charges publiques, et ce dans tous les corps de l'Etat.

La Commission rappelle à votre intelligence, que des communautés entières ainsi que certaines couches sociales, ne se retrouvent plus ou presque pas, dans certains corps d'Etat, sauf à y figurer comme une aiguille dans une botte de foin. IL vous revient, sous peine d'avoir à répondre devant les tribunaux de l'histoire, de rétablir la sérénité, la justice et la transparence dans les admissions dans votre établissement. Les cris des enfants des pauvres, des mototaximen diplômés, des sauveteurs et des débrouillards pourtant compétents, dont la plupart ont une expérience malheureuse avec vos concours, constituent un danger et une menace sérieuse que chacun de nous doit prendre en considération.

La Commission rappelle que les politiques de discrimination en cours dans votre établissement depuis des décennies, sont responsables de la destruction de la fonction publique camerounaise, de son système judiciaire. C'est l'explication de la pandémie de la corruption des agents de l'Etat, de leur peu de performance et de leur peu de patriotisme

. La Commission exige qu'il soit rendu public, les critères réels d'admission, les critères de la composition des équipes de délibération, et la suppression pure et simple des épreuves orales. La Commission vous enjoint par ailleurs, à vous soumettre sans fanfares, à l'autorité de votre ministre de tutelle, afin de rendre au gouvernement de notre pays et à son chef suprême, un minimum de crédibilité et de respectabilité. Nos partenaires et nos amis internationaux nous observent. Ayez franchement pitié du Cameroun, notre pauvre pays.

La Commission vous informe enfin, que les citoyennes et citoyens camerounais attendent avec une impatience de condamné à mort avant la guillotine, les résultats des derniers concours pour l'année académique 2017-2018, en espérant que la sagesse l'emportera sur le sectarisme, le favoritisme, le tribalisme et la tricherie.

La Commission prévient qu'elle n'acceptera pas des résultats grossièrement déséquilibrés, et saisira exercera tout recours autorisé par les lois de notre pays, y compris naturellement la saisine de la Chambre administrative de la Cour suprême, aux fins de leur remise en cause voire de leur annulation.

La Commission saisit cette occasion, pour vous renouveler sa haute et fraternelle considération, pour un Cameroun de l'espoir et de l'unité réelle de tous ses filles et fils./.

Le Président de la Commission

SHANDA TONME

Médiateur universel

© Correspondance : COMICODI

---